

Et vogue toujours la croisière des handicapés !



En retraite depuis avril dernier, le docteur François Moutet a créé l'association « La Croisière de Pen Bron » pour assurer la poursuite de cette aventure humaine exceptionnelle et prendre d'autres initiatives. En retraite depuis avril dernier, le docteur François Moutet a créé l'association « La Croisière de Pen Bron » pour assurer la poursuite de cette aventure humaine exceptionnelle et prendre d'autres initiatives.

À Pen Bron, depuis 1984, le docteur Moutet chasse la peur et rompt l'isolement en embarquant ensemble handicapés et valides. Retraité, il lance une association pour poursuivre l'aventure.

François Moutet. Médecin, président de l'association La Croisière de Pen Bron

Quel sens avez-vous voulu donner à la croisière associant valides et handicapés ?

En 1984, des membres du personnel du centre marin de Pen Bron [lire ci-dessous] étaient venus me dire leur souhait d'emmener en bateau les handicapés qui n'avaient rien à faire le week-end. Ils avaient compris une chose fondamentale : plus on ouvre les portes vers l'extérieur, plus on facilite l'autonomie et l'intégration. La première année, on a emmené 25 personnes handicapées de Pen Bron à Arzal, à bord de 12 bateaux.

La réussite a été immédiate ?

De nombreux plaisanciers nous ont rejoints les années suivantes. À tel point que nous avons ouvert la croisière à d'autres centres de rééducation de toute la France. Pour des questions de sécurité, on a fixé la limite à 150 bateaux dont 20 chargés de la sécurité. On a aussi structuré l'organisation de la croisière en nous appuyant sur les compétences du Yacht-club de La Baule.

Le centre a été transféré de Pen Bron à Saint-Nazaire en début d'année. La croisière est remise en cause ?

La question s'est posée. Mais il y a tant de retours positifs de la part des 220 handicapés venus de toute la France... À Arzal, on se retrouve à 1 500 personnes sous le chapiteau. Il faut continuer ! Pour assurer l'avenir, on a créé une association dont l'objet est d'organiser la croisière mais aussi d'autres manifestations nautiques ouvertes aux personnes en situation de handicap. Elle doit être reconnue d'intérêt général afin que tous les dons, indispensables, puissent ouvrir à une déduction fiscale. Oui, Il y a aura une 34e édition les 17 et 18 juin prochains.

Créer des passerelles, ouvrir vers le monde extérieur, c'est un enjeu majeur de l'accompagnement des personnes handicapées ?

J'ai toujours affirmé avec force : ce n'est pas la peine de réanimer des personnes si on ne leur propose pas un projet de vie digne. En tant que médecin, mon objectif a toujours été d'emmener le patient en situation de handicap le plus loin possible sur

le chemin de la réinsertion. À Pen Bron, le cadre invitait à l'ouverture, au rêve, à la méditation, à la reconstruction. Les patients se promenaient, ne restaient pas dans leur chambre. Il ne faudrait pas qu'à Saint-Nazaire, les portes ouvertes à Pen Bron se referment. Les mesures visant à rationaliser le système de soins sont compréhensibles mais il faut rester attentif : la technique ne doit pas progresser au détriment de l'humain.

La médecine physique et de réadaptation, c'est un choix que vous n'avez jamais regretté ?

C'est la seule spécialité qui correspond à mon tempérament. Je ne pouvais pas supporter que la médecine ne soit qu'une pratique technique, sans dimension sociale. Avec ce choix, je retrouvais l'idée du médecin de famille de mon enfance, celui qui accompagne. Je suis là pour donner du sens à des vies abîmées. Je garde en tête les mots d'un de mes enseignants en fac de médecine : « N'oublie jamais qu'en face de toi, tu as une personne ! » La rage de vivre des personnes handicapées, c'est une sacrée leçon. J'ai fait des rencontres exceptionnelles. Avec les handicapés, j'ai appris la dignité.

Quels défis faut-il relever pour améliorer leur insertion ?

Mieux comprendre leurs attentes, leurs besoins et, pour cela, aller davantage à leur rencontre, sur leurs lieux de vie. Le problème n'est pas de traiter la douleur, il y a toujours des médicaments, mais c'est de traiter la souffrance qui touche tant la personne handicapée que la personne aidante. En devenant handicapé, on peut devenir l'étranger dans sa famille, celui qui dérange, qui ne gagne plus sa vie. Cela, j'en ai été témoin et je ne m'y suis jamais habitué. Avec un handicapé, il faut avoir de l'empathie et l'entraîner à bouger, à faire des rencontres. Ainsi, il se sent moins seul. Et ce contact permet au valide de dépasser sa peur initiale. C'est cela, l'esprit de la croisière de Pen Bron.